

DEBAT
D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2023



EPCC Pont du Gard
Mercredi 15 février 2023

Ce débat d'orientations budgétaires ne peut faire l'impasse sur le contexte dans lequel il va être discuté. Le contexte économique et social de notre pays, les conséquences de la guerre en Ukraine, les conséquences du dérèglement climatique resteront des marqueurs qui impacteront fortement l'activité de l'EPCC en 2023, pourtant il est essentiel de ne pas restreindre la puissance d'agir de cet établissement public et de donner du sens à chacun des choix que pourra faire le Conseil d'Administration.

Avec régularité celui-ci a pris des décisions structurantes qui ont permis d'inscrire durablement dans le temps une nouvelle trajectoire de l'action de l'EPCC. Les collectivités en réformant les statuts qui étendent les compétences de l'EPCC dans des domaines beaucoup plus vastes que la seule gestion du site ont réaffirmé par des votes similaires leur confiance dans cette nouvelle ambition. Le plan de gestion en sera sa colonne vertébrale, la refonte globale des lieux de médiation, un véritable ressourcement, son nouveau modèle économique une preuve supplémentaire de l'efficacité de la gestion publique. Enfin toutes ces décisions ont favorisé la réappropriation du monument et de ses espaces naturels par les habitants, par les visiteurs, par tous ceux qui aiment ce lieu. En retrouvant une totale liberté d'accès au site, c'est l'esprit des lieux que l'on reconsidère.

En 2025 le Site naturel et culturel du Pont du Gard fêtera le 40ème anniversaire de l'inscription du monument à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Lors de sa première conférence générale à Paris en 1946, Léon Blum fixait le rôle de l'UNESCO : « l'esprit de paix est une des conditions de la paix, un des éléments de la paix. L'esprit de paix suppose la connaissance et l'intelligence réciproque entre les peuples. Il implique la coopération et la solidarité de tous les peuples. Il implique la coopération et la solidarité de tous les états dans les grands domaines de l'éducation, de la connaissance scientifique, de la culture générale et dans ce terme général de culture on doit y faire entrer les lettres, les arts, toutes les formes de pensée ». Le message du Philosophe Jean-Pierre Vernant inscrit sur le Pont de l'Europe qui relie Strasbourg à Kehl vient compléter ce message et certainement tracer un chemin pour ces lieux qui ont pour objectif de penser et de faire vivre l'altérité « Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont ».

Les engagements du Plan de Gestion se structurent autour de cet idéal mais formalisent en plus les actions qu'en responsabilité l'Etablissement Public en lien avec une multitude d'acteurs doit mener pour préserver ce bien et inscrire son ambition dans celle de la France, porter au plan international l'excellence du modèle français de gestion des biens inscrits et ainsi démontrer une vision dynamique et innovante de la protection et de la gestion du patrimoine.

L'importance de continuer à tracer la trajectoire de l'EPCC dans des domaines essentiels pour les années à venir reste indispensable. L'extension du label Grand Site de France

autour d'un projet territorial partagé ainsi que trois nouveaux projets concentreront une partie de l'activité de l'EPCC en 2023 avec l'objectif d'une souhaitable mise en œuvre ou d'une mise en perspectives en 2025.

1. Fédérer les acteurs qui ont la volonté politique de participer à l'élaboration, à la mise en commun des moyens nécessaires à l'animation d'un projet de territoire autour du label Grand Site de France du Pont du Gard.
2. Finaliser le projet d'aménagement du site naturel et culturel.
3. Redonner toute sa place à l'eau dans la stratégie de développement de l'EPCC.
4. Participer avec l'ensemble des acteurs publics à la lutte contre les inégalités.

Fort de ses nouveaux statuts, l'EPCC va pouvoir développer sa capacité à fédérer autour du Pont du Gard l'ensemble des acteurs qui veulent partager les valeurs que porte ce monument et plus largement ce site naturel et culturel dans leurs projets de politiques publiques, personnels et d'entreprises ;

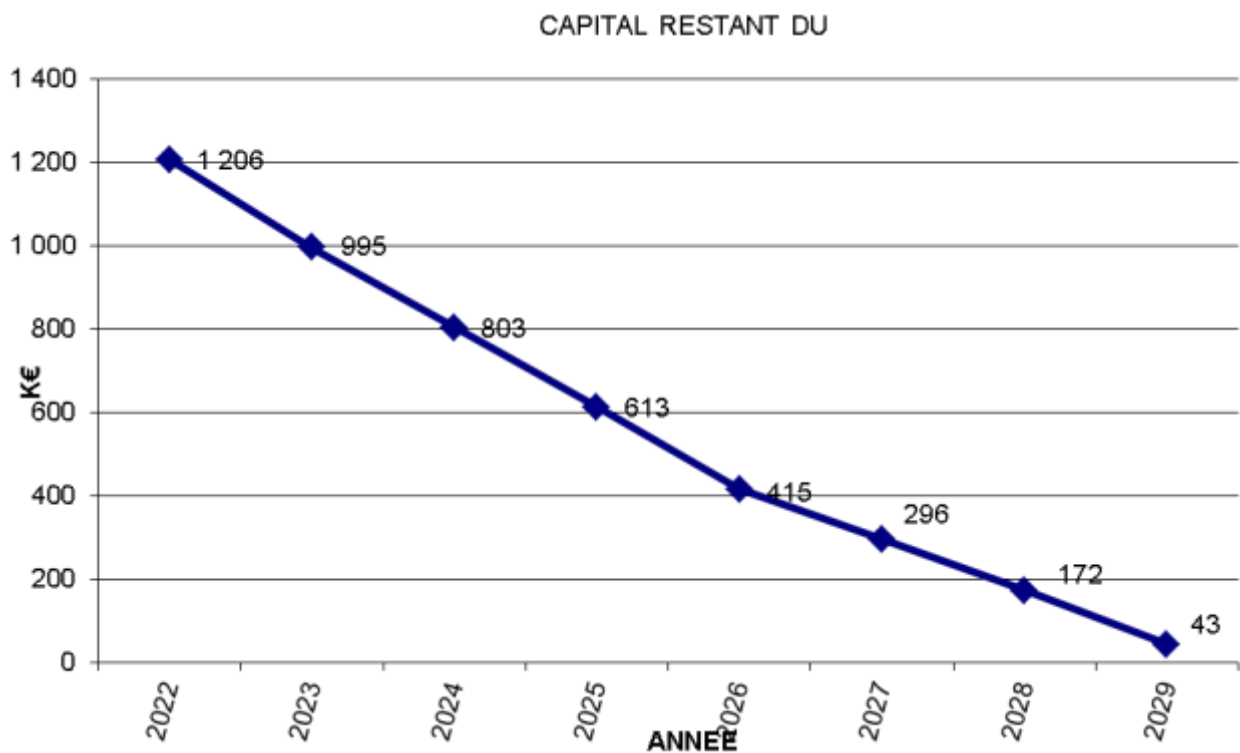
La part de l'activité touristique de l'EPCC dans le financement de ses actions devient de plus en plus importante, pourtant il est indispensable de prendre en compte la profonde mutation de ce secteur d'activité.

Depuis toujours le patrimoine, les espaces naturels, la beauté des paysages, fondent en partie le besoin de s'évader structurant ainsi l'activité touristique. La demande de nature et la pression sur les espaces naturels sont croissantes. Cette tendance s'affirme avec une forte acuité depuis les années de confinement et les nouvelles habitudes imposées par la fermeture des frontières et la limitation des déplacements. Ces nouvelles habitudes s'imposent à tous nos territoires et à tous les acteurs qui reçoivent du public avec les nombreuses difficultés qu'elles génèrent. Dans un univers du tourisme porté par l'euphorie de la performance quantitative, fasciné par la politique du chiffre, qui consiste à prévoir toujours plus de visiteurs, de nuitées, habitué à toujours plus de promotion, qui a fait de la destination un véritable culte et du marketing un outil pour mieux segmenter, mieux identifier les clientèles et en définitive perpétuer un consumérisme destructeur de nos grands espaces, de nos sites, de notre biodiversité, de nos paysages et trop souvent de la qualité de vie des habitants.

De toute évidence la régulation de la pression touristique croissante est devenu un enjeu pour les territoires les plus attractifs. Il existe un écart énorme qui persiste entre les pratiques du secteur et ce qu'appellerait une pratique plus durable. L'impact de cette fréquentation est à la fois une source de développement, d'emploi mais elle est aussi pour des territoires qui, faute de moyens, ont du mal à s'organiser pour réduire les nuisances liées à une attractivité subie. Il apparaît de plus en plus clairement que le cœur même du modèle économique du secteur du tourisme est en question. Il est évident que la question de la

transition d'un modèle vers un autre se fera dans la durée et qu'il devra être accompagné pour ne pas être subi. Les notions même de vacances, de voyages doivent être réinterrogées, questionnées avec un nouveau regard complètement différent.

Structure et gestion de la dette



INTERET

